

DELIBERATION
présentée lors de l'Assemblée Générale Statutaire de la CCI Haute-Savoie,
le Jeudi 15 Juin 2017

**Délibération relative au maintien du siège de la Chambre de Commerce et
d'Industrie Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon**

Contexte

Suite à la création de la nouvelle entité juridique de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, la tutelle doit fixer par décret le siège définitif de la CCIR après avoir recueilli l'avis des CCIT rattachées.

Sachant que le siège provisoire de la CCIR a été fixé à Lyon au 32 Quai Perrache, jusqu'au 30 septembre 2017 au plus tard, nous devons délibérer pour maintenir le siège à cette même adresse.

Je vous propose donc de valider la délibération suivante :

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie, réunie le 15 Juin 2017, en son siège à Annecy,

- ⇒ ***après avoir entendu l'exposé de son Président Guy METRAL,***
- ⇒ ***décide :***
 - ***de valider le maintien du siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie Auvergne-Rhône-Alpes au 32 Quai Perrache, 69286 LYON CEDEX 02.***

.../...

Résultat du vote

Quorum : 20

Nombre de membres : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 25

Nombre de voix pour : 25

BON Franck, BOURRET Marie-Elisabeth, BOUVERAT Marie-Christine, BUCHHOLZER Jean-François, CARRIER Philippe, CECCON Christophe, COLLARD-FITTE DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DUFOUR Annie, FEDELE Claude, FRANQUET Evelyne, GIRAUD David-Alexandre, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, MONOD Grégory, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, PLANCHAMP Marie-Pierre, POCHARD Olivier, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE

Le Président
Guy METRAL

